



ARTISANS
DU MONDE

—
POUR UN COMMERCE
ÉQUITABLE

LA CHARTE

ARTISANS DU MONDE

AUTRES ÉCHANGES
AUTRE MONDE
—
POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE



ARTISANS DU MONDE EN
QUELQUES CHIFFRES

- 40** années d'actions en faveur du commerce équitable
- 1^{er}** réseau associatif de commerce équitable en France
- 6000** adhérents dans les associations locales
- 62** salariés au siège de la Fédération et dans les associations locales
- 150** associations membres
- 117** magasins associatifs où le public peut acheter des produits issus du commerce équitable mais également s'informer, s'éduquer et s'engager en faveur d'un commerce mondial plus juste
- 107** organisations de producteurs
- 44** pays du sud (Afrique, Asie, Amérique Latine)
- 6,08** millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013

PLUS D'INFORMATIONS
www.artisansdumonde.org



LA CHARTE ARTISANS DU MONDE

Artisans du Monde, mouvement de solidarité internationale et altermondialiste, est engagé depuis 1974 pour un commerce équitable exigeant au travers de son réseau réparti sur le territoire et ses partenariats du sud et du nord.

La Fédération Artisans du Monde, créée en 1981, rassemble des associations locales et des personnes individuelles. Le mouvement Artisans du Monde est un réseau militant, qui se base sur les actions commerciales, d'éducation, de plaidoyer de ses bénévoles et salariés, pour construire d'autres échanges mettant au centre les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux (DESCE)(1), afin d'aller vers un monde plus juste et plus humain.

Nous, Membres du Réseau ADM, Individus, Associations, Organisations de l'ESS, faisons le constat que les richesses sont inégalement réparties dans le monde et que l'organisation actuelle du commerce international aggrave ces inégalités et engendre des violations flagrantes des droits cités (DESCE), la destruction de l'environnement et des solidarités. Le commerce équitable, à contrario, suscite un développement par les communautés elles-mêmes en leur permettant de maîtriser davantage leurs choix économiques et sociaux dans le respect de leur souveraineté alimentaire, de leur culture et de leur environnement.

C'est pourquoi nous nous engageons ensemble à :

- ◆ **Mener nos actions commerciales en cohérence au sein de notre filière intégrée (2), en maintenant des partenariats avec des groupes de producteurs défavorisés et/ou porteurs de projets politiques, prioritairement au sud de la planète, mais aussi au nord, fondés sur la réciprocité, la lutte contre les inégalités, l'échange et la transparence.** Cela se traduit notamment par le respect du système de garantie Artisans du Monde et les critères relatifs aux différents acteurs de cette filière.
- ◆ **Permettre aux citoyens-consommateurs d'être acteurs d'une économie responsable et solidaire** en cherchant ensemble les moyens de comprendre les mécanismes d'oppression et de déshumanisation à l'œuvre dans la mondialisation actuelle.
- ◆ **Sensibiliser tous les publics, souvent en partenariat avec d'autres organisations, pour dénoncer les obstacles au respect des DESCE (1).** En tous lieux nous proposons et pratiquons des alternatives pour un autre monde possible : vente de produits équitable, actions d'information et de plaidoyer.
- ◆ **Militer - en vertu de notre spécificité - pour des régulations internationales basées sur le respect des droits humains fondamentaux,** contrairement à la généralisation du libre-échange qui favorise la domination des multinationales et du profit sur les peuples.

Agir plus globalement pour construire des échanges équitables au nord comme au sud, dans le respect de la définition internationale du CE établie en 2001 par les acteurs internationaux (3) pour aller vers un monde solidaire respectueux des Hommes et de leur environnement.

Un monde solidaire est possible, construisons-le !

1 - DESCE : Droits Economiques Sociaux et Culturels et Environnementaux.

2 - La Filière intégrée Artisans du Monde est un réseau économique et partenarial reliant des producteurs, des importateurs, des distributeurs et des consommateurs. Ils ont des objectifs communs, respectant des valeurs définies ensemble :

développer des échanges commerciaux équitables,

permettre l'éducation des citoyens en les informant des réalités économiques internationales,

assurer l'interpellation des décideurs économiques et politiques pour changer les règles économiques mondiales.

Pour assurer ce lien, la filière s'est dotée de structures (Organisations de producteurs, Centrale d'importation Solidar Monde, Fédération d'associations Artisans du Monde, Associations locales) ; toutes Organisations de Commerce Équitable reconnues, liées entre elles contractuellement.

Les structures, tout en étant autonomes, s'organisent pour travailler ensemble, en s'obligeant à faire progresser leurs pratiques dans l'intérêt de tous. La valeur ajoutée de la filière devant être partagée de façon équitable et réinvestie au profit de l'objectif commun.

3 - La définition du CE actuellement partagée par les réseaux internationaux :

« Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au sud de la planète.

Les organisations du Commerce Équitable [soutenues par les consommateurs] s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »